

Communiqué de presse

Grenelle de l'environnement : un accord imparfait



La détermination du ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, d'aboutir coûte que coûte à un accord protecteurs / Fédération nationale des chasseurs (FNC) / Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE), dans le cadre de la Table ronde présidée par le député Bignon, a amené nos représentants à d'ultimes négociations et à un texte approuvé durant le week-end.



Ce premier résultat est certes insatisfaisant. Il reste cependant un premier compromis, plus politique que scientifique, sur les dates de chasse avec l'engagement ministériel d'avancer les dates d'ouverture des oiseaux d'eau d'une décennie à l'intérieur des terres. Il acte une « remise à plat » de l'Observatoire avec un groupe d'experts scientifiques et, plus généralement, la mise en œuvre d'une vraie gouvernance scientifique pour la faune chassable. Il ouvre aussi quelques perspectives de conflit : sur les espaces et les espèces chassables, ... sur lesquelles nous devons être vigilants.



Dès septembre, toujours sous la présidence de Jérôme Bignon, seront abordés à la même Table ronde d'autres sujets prioritaires pour les chasseurs... et protecteurs, tels que les dates de fermeture.



Si les mustélidés et le grand tétaras ont déjà fait l'objet d'une discussion, il convient de préciser qu'aucun accord ou engagement n'est intervenu et que les principaux intéressés seront associés à ce débat.



L'accord, est imparfait, mais la méthode est encourageante. Je tiens à remercier tout spécialement le député Jérôme Bignon et nos représentants qui ont apporté leur contribution pendant plusieurs mois à ce travail difficile et ingrat, comme le sont tous les compromis.

Contact Presse

Christine André- Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

cmignon@chasseurdefrance.com